

Projet porté par l'AMOP en partenariat avec l'IFREMER et finance par France Filière Pêche

Galion est un projet de 3 ans, qui doit permettre de définir de nouveaux modes de gestion pour la pêche chalutière du golfe du Lion.

A ce jour, une soixantaine de chalutiers français travaillent sur le golfe du Lion. Ils pêchent entre 10 000 et 15 000 tonnes de poissons par an. Améliorer la gestion des ressources marines est donc un impératif au maintien des entreprises de pêche.

► Les objectifs du projet GALION

Le projet intègre une phase de collecte de données en mer dans le cadre d'un partenariat entre scientifiques, pêcheurs et économistes.

Plusieurs actions sont prévues :

- 1 Cartographie de la distribution des captures et rejets.
- 2 L'étude de la sélectivité des engins de pêche.
- 3 La définition des habitats sensibles ou à risque.
- 4 Proposer des stratégies de pêche limitant les rejets.

EDITO



Pierre D'ACUNTO,
Président de l'AMOP

« Chers amis pêcheurs,

La nouvelle Politique Commune des Pêches nous impose aujourd'hui de **repenser** notre métier.

Face aux nouveaux enjeux de **gestion durable** de nos ressources, nous développons ce projet collectif afin d'identifier des solutions pour péreniser notre métier, source d'emploi mais surtout de traditions.

Ce nouveau défis, nous devons le relever, en partenariat avec les scientifiques pour assurer l'avenir de notre flotte. »



A.M.O.P



Ifremer



Cépralmar

AMOP – 29, Promenade J.B. Marty – 34 200 SETE

☎ 04 67 46 94 15 - ✉ amop@orange.fr

🌐 www.amop.fr

Savoir OÙ pêcher, pour mieux pêcher ...

► Utiliser la connaissance de la distribution des captures et de la sélectivité des pêcheries chalutières du golfe du Lion pour limiter les rejets des espèces commerciales sous-taille et permettre une exploitation plus durable, tout en maintenant la viabilité de la pêcherie.

La pêcherie chalutière de Méditerranée, opérant dans le golfe du Lion, est une flottille capturant un grand nombre d'espèces. La **sélectivité** des chaluts reste **une problématique majeure** au regard de la diversité des espèces, des caractéristiques techniques des engins et des pratiques de pêche.

En Méditerranée, la sélectivité s'avère également être primordiale pour le maintien d'une activité durable, d'après les avis scientifiques récents concernant les espèces de fond, comme le Merlu.

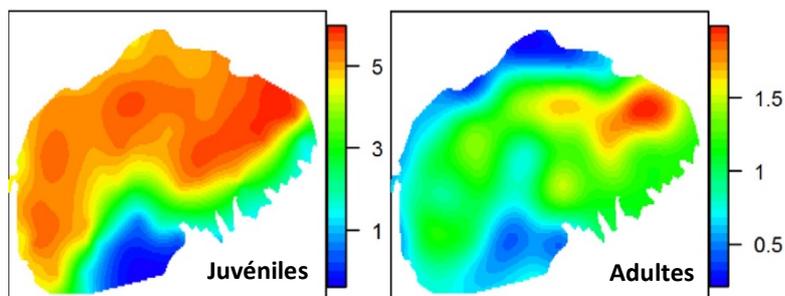


Figure : densités (log-densité) moyennes de merlus (*Merluccius merluccius*) juvéniles et adultes observées dans le golfe du Lion de 1994 à 2010.

Source : Morfin et al., 2012

Grâce aux travaux de GALION, nous tenterons d'acquérir une meilleure connaissance de la distribution des espèces cibles, en particulier celle du **Merlu** (*Merluccius merluccius*), afin de proposer **une stratégie d'évitement saisonnière des zones où les rejets sont potentiellement importants**.



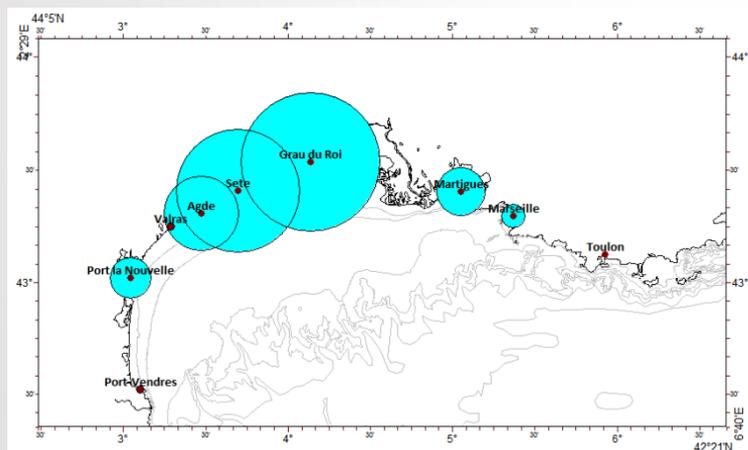
► La flottille CHALUTIERE dans le golfe du Lion

En Méditerranée française, la flottille chalutière est constituée de 70 navires, dont **61 navires** qui opèrent en Méditerranée continentale. Relativement homogène, cette flottille est constituée de **deux types de navires** :

- 1 Des chalutiers de 18 à 24m pour environ 50% de la flottille,
- 2 Des chalutiers de 24 à 25m pour le reste de la flottille.

La flottille présente **une densité plus forte sur le Languedoc-Roussillon (65%)**.

Avec une puissance totale de 18 324 kW (5 154 UMS) et 218 marins embarqués, cette flottille ne représente que **5% du nombre total de navires de la façade méditerranéenne**, et 12% des pêcheurs embarqués. Elle est en revanche à l'origine de 85 à 90% des apports en produits de la mer frais pour 75% du chiffre d'affaires des criées.



Elle peut aussi être considérée comme «vieillissante», avec 25% de la flottille âgée de moins de 20 ans, 60% de 20 à 40 ans, et 15% de plus de 40 ans.

L'effort de pêche se concentre majoritairement en zone côtière entre 3 et 12 milles nautiques (40% de l'effort total). Mais, globalement, cet effort de pêche se répartit sur l'ensemble du plateau continental dans le golfe du Lion. Un seul engin est utilisé, le **chalut de fond (OTB)**, bien que la polyvalence des navires permette d'utiliser le chalut pélagique à 4 panneaux (OTM).

Source : AMOP 2015, © B. Wendling

► Une étude complète sur la SELECTIVITE

Connaître la sélectivité d'un chalut implique de connaître le nombre total de **poissons entrant dans le filet** ainsi que le nombre de **poissons retenus par la poche terminale**.

Pour acquérir ces données, plusieurs journées de pêche vont être réalisées sur 2 chalutiers volontaires, à l'aide **d'une double poche**. Cette méthode - **de double poche à petit maillage** - va permettre d'estimer les proportions d'individus qui peuvent s'échapper des mailles du cul de chalut étudié.

Au total, il est ainsi programmé de réaliser au cours du projet :

- 24 traits de pêche / maillage losange de 50 mm
- 24 traits de pêche / maillage carré de 40 mm

Chaque trait de chalut étant différent, la répétition des mesures sur les navires tests, permettra de réaliser - **pour chaque espèce** - des courbes de sélectivité moyenne tenant compte de cette variabilité.

Un dispositif visuel d'observations sous-marines permettra de lever un certain nombre d'incertitudes sur le fonctionnement de la double poche, selon le maillage du cul du chalut, aux différents modes d'échappement des espèces.

Pour ce faire, des caméras de vidéo sous-marines (de type Go-pro®) seront positionnées sur **1** l'amorce, **2** la rallonge et **3** le cul du chalut.



Les principales observations attendues sont:

- Le comportement avant échappement,
- La zone d'échappement (dessus, dessous, côté, ...),
- L'état apparent des individus échappés,
- L'emballage.

Compter, Mesurer, Estimer les pertes ...

A bord des chalutiers, des observateurs de l'AMOP seront chargés de compter et mesurer les captures des différentes espèces afin d'estimer les pertes économiques liées aux changements de maillage. Ce travail sera coordonné par des économistes de l'Université de Nantes.

Ce partenariat permettra d'analyser les impacts économiques potentiels suite à l'augmentation du maillage sur les engins. En lien avec les travaux menés par les partenaires du projet, ce travail consistera à déterminer les risques d'une perte de chiffre d'affaire selon les différentes techniques de pêche chalutière observées en Méditerranée.

Les économistes chercheront à :

- Analyser les modifications observées dans les débarquements suite aux différents tests de maillage, afin d'évaluer la valeur des espèces commercialisables conservées et rejetées.
- Extrapoler, par espèce, les pertes constatées lors des essais en mer par rapport aux valeurs de production totale des navires.

Filmer les fonds, pour mieux comprendre et gérer nos ressources...

A l'aide d'un **traineau vidéo remorqué** depuis un navire de pêche professionnelle, les images des fonds marins seront collectées dans le cadre du projet.

Les films seront analysés de façon à obtenir une information précise sur la **nature des fonds** et la **composition des espèces** observées.

- ▶ Période : entre août et septembre 2016
- ▶ Nombre de remorquages vidéo : 30 environ
- ▶ Nombre de remorquage par jour : 6
(1 h de remorquage pour 15 min de profil environ)



Image obtenue lors d'un profil vidéo dans le golfe du Lion.

On peut y observer un **Merlu** (*Merluccius merluccius*) nager devant les 2 faisceaux laser utilisés pour l'analyse des fonds marins.

Source : IFREMER Sète., 2015

▶ Réduire les impacts sur les fonds

A l'aide des observations sous-marines, des **cartes de sensibilité** des habitats benthiques seront produites et mises à dispositions de tous les participants du projet. Elles seront également bancarisées dans une base de données géographique (Sextant).

Ces vidéos sous-marine seront également archivées et mises à disposition des participants du projet sur le site en ligne de SISMER prévu à cet effet.

Pourquoi filmer les fonds marins :

- 1 Pour **cartographier** des habitats et identifications des zones sensibles
- 2 Pour mieux comprendre les relations entre les zones de concentrations de juvéniles et les différents types d'habitats
- 3 Afin d'imaginer de **nouvelles stratégies d'exploitation** (zones d'évitement)
- 4 Pour mesurer les **impacts** potentiels de ces nouvelles stratégies de pêche.



Mesures-Expertises-Recommandations

